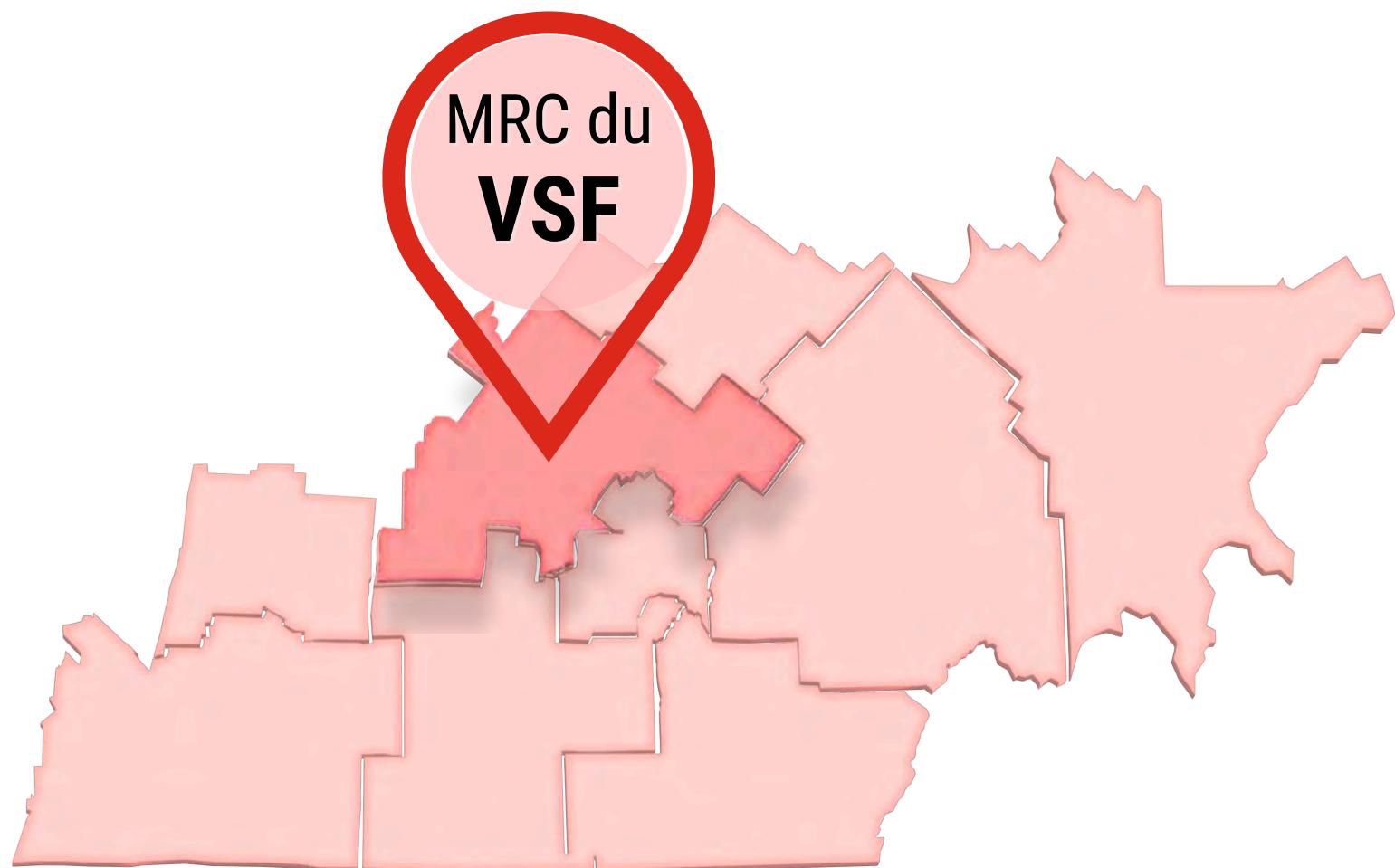


PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT- FRANÇOIS



ORIGINE DE LA DÉMARCHE

Centraide Estrie souligne son 50^e anniversaire en 2025. L'organisme vient de terminer sa planification stratégique, qui prévoit un positionnement en tant que bailleur de fonds de proximité et expert social au niveau régional, en Estrie. Dans un contexte d'augmentation des demandes de soutien de la part des organismes, Centraide souhaite mieux comprendre les besoins de la population des neuf MRC de l'Estrie afin de pouvoir baser sa future stratégie d'investissement sur des données probantes. Elle souhaite également que cet exercice puisse se mailler avec les besoins d'information d'autres acteurs de la région tels que la table des MRC de l'Estrie (TME).

MÉTHODOLOGIE

COLLECTE DES DONNÉES

Les **données quantitatives** présentées dans ces fiches ont été extraites de banques de données publiques ou de rapports sectoriels accessibles en ligne.



Les **données qualitatives** sont issues d'entrevues menées auprès d'intervenants locaux ou régionaux sur une ou plusieurs des thématiques analysées et viennent compléter les données quantitatives lorsque celles-ci sont moins nombreuses ou moins récentes.

ANALYSE DES BESOINS PRIORITAIRES

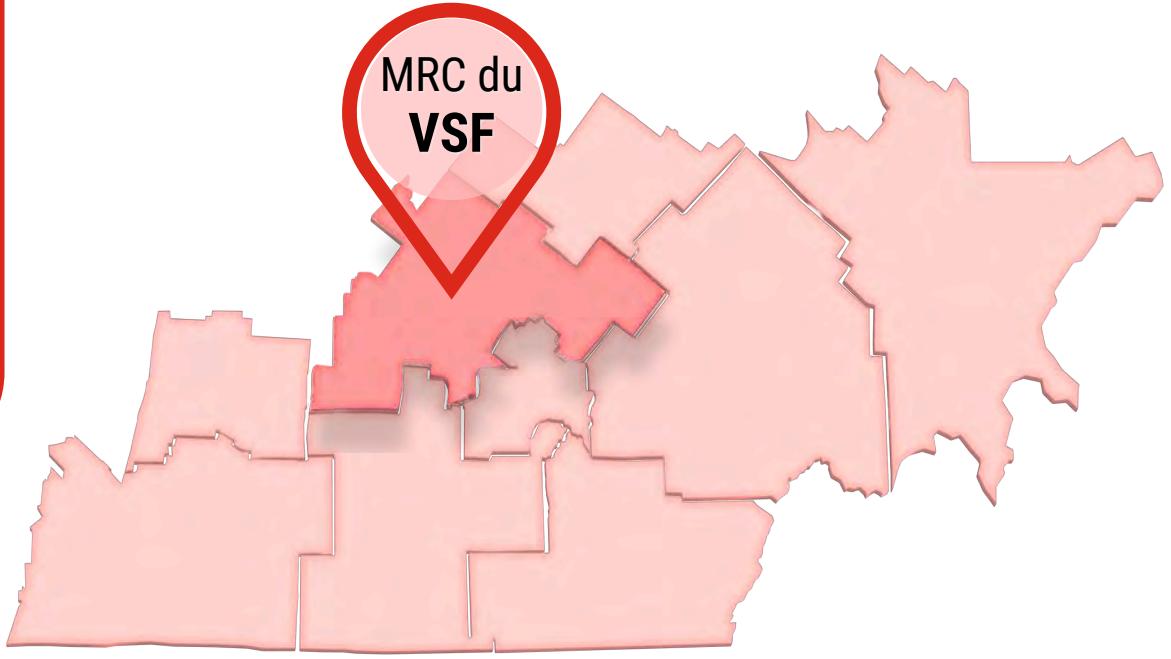
Pour chacune des MRC, la situation est analysée en fonction des données en elles-mêmes, de même qu'en fonction de l'écart (grand ou petit, positif ou négatif) entre la donnée pour la MRC et son équivalent estrien.



Enfin, les enjeux ciblés comme prioritaires pour l'attribution du financement du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) sont présentés en page 10, et croisés avec les besoins identifiés lors de l'analyse par thématique.



PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



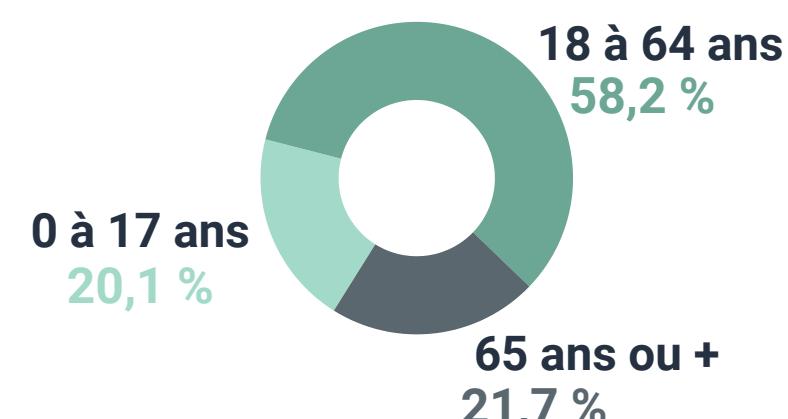
PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

LES INDICATEURS RETENUS

POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE

La population du Val-Saint-François (32 163 personnes) représente 6 % de la population de l'Estrie. Le taux de croissance de la population dans la MRC du Val-Saint-François est inférieur (8,5 %) à la moyenne estrienne (13 %).

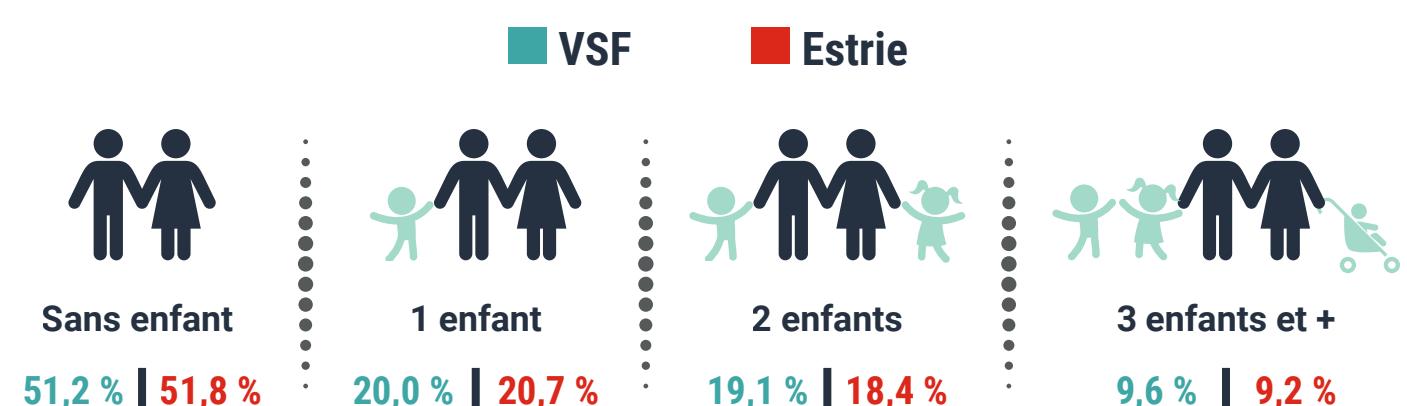
Une personne sur cinq est âgée de 65 ans ou plus, une proportion semblable à la moyenne estrienne (21,7%).



FAMILLES

On note qu'un ménage sur deux de la MRC du Val-Saint-François est sans enfant, reflet de la proportion de personnes aînées dans la population.

Parmi les familles ayant au moins 1 enfant âgé de moins de 18 ans, 24 % sont des familles monoparentales, une proportion légèrement plus faible que la moyenne estrienne (26,2 %).



REVENU TOTAL MÉDIAN DES MÉNAGES APRÈS IMPÔT

Les ménages du Val-Saint-François ont un revenu supérieur à la moyenne estrienne. Le revenu total médian dans la MRC correspond à 109 % du revenu médian régional.

53 200 \$
En Estrie ➔ 58 000 \$

V SF	Estrie
21,0 %	22,3 %
4,7 %	5,1 %
18,5 %	19,5 %
0,304	0,317

PART DU REVENU TOTAL PROVENANT DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

La population du Val-Saint-François dépend un peu moins de transferts gouvernementaux que la moyenne estrienne, ce qui peut être expliqué par la part plus importante de personnes en âge de travailler et le taux d'emploi dans la MRC. La part du revenu lié aux mesures d'urgence COVID était légèrement plus faible dans le Val-Saint-François que pour la région.

Part totale du revenu provenant de transferts gouvernementaux, 15 ans ou plus
Prestations et soutien du revenu gouvernementaux - COVID-19
Part totale - parmi les familles ayant au moins 1 enfant de moins de 18 ans
Coefficient de Gini sur le total rajusté des ménages

Le coefficient de Gini inférieur à la moyenne estrienne indique moins d'inégalités de revenu dans la MRC.

Le coefficient de Gini est une mesure d'inégalité de la distribution des revenus utilisée pour comparer l'équité de la répartition des revenus entre différentes populations ou au sein d'une même population au fil du temps. Les valeurs du coefficient s'échelonnent de 0 à 1, où 0 représente l'égalité parfaite entre les membres d'un groupe et 1, l'inégalité parfaite. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut, dans l'ensemble, être interprétée comme reflétant une diminution de l'inégalité, et vice versa.

POPULATION N'OCCUPANT PAS UN EMPLOI (en chômage ou inactive)

La proportion de la population n'occupant pas un emploi est semblable entre la MRC et à l'échelle régionale.

21,8 %
25 à 64 ans
En Estrie ➔ 22,9 %

POPULATION OCCUPANT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Une proportion d'hommes occupant un emploi à temps partiel est légèrement plus faible dans la MRC du Val-Saint-François, comparativement à l'ensemble de l'Estrie. Pour la population totale toutefois, la proportion est semblable.

7,4 %
Homme 25 à 64 ans
En Estrie ➔ 8,2 %

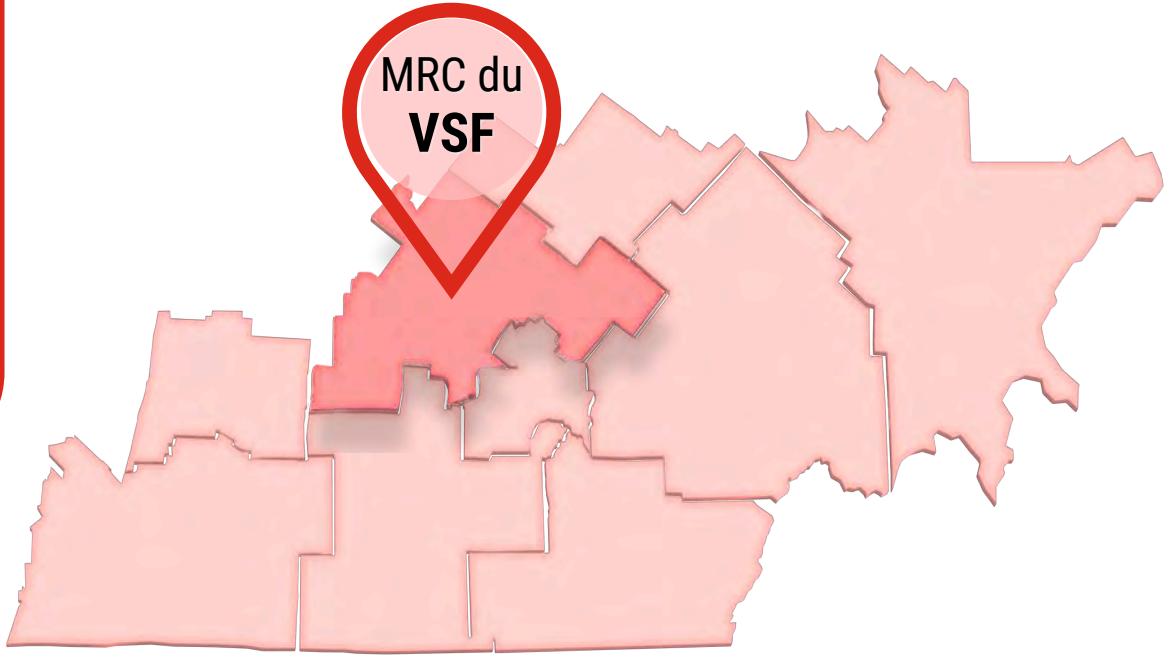
15,3 %
Femme 25 à 64 ans
En Estrie ➔ 18,2 %

11,1 %
Total (25 à 64 ans)
En Estrie ➔ 13 %

ANALYSE DES BESOINS ce que disent les données

- Favoriser l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail
- Soutenir les personnes et les ménages à faible revenu pour qu'ils puissent répondre à leurs besoins de base

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon la Banque mondiale, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » [1].

Les individus qui sont touchés par l'insécurité alimentaire ont une moins bonne santé physique et mentale (ex. dépression, diabète, maladies cardiovasculaires). L'insécurité alimentaire est étroitement liée aux caractéristiques socioéconomiques des ménages, dont la scolarité, le revenu et la structure familiale et a des répercussions coûteuses en matière de soins de santé [2].

LES INDICATEURS RETENUS

L'AIDE ALIMENTAIRE DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Malheureusement il n'y a pas d'organisme partenaire de la BAQ au Val-Saint-François, d'où l'absence d'un portrait spécifique à la MRC.

Les données collectées par Moisson Estrie nous donnent un portrait partiel de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le Val-Saint-François :

- » 55 707 kg de nourriture distribuée (3 % du total estrien)
- » 186 dépannages alimentaires ayant bénéficiés à 295 personnes (3,9 % des bénéficiaires en Estrie)
- » 4351 repas et/ou collations servis à 423 personnes (4,3 % des bénéficiaires en Estrie)

RISQUE ESTIMÉ D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (INDICE COMBINÉ)

La Santé publique de l'Estrie a calculé un indice combiné en lien avec les indicateurs associés à l'insécurité alimentaire [3]. Suite au calcul de cet indice, les communautés locales du TBCE ont été classées en cinq niveaux de risque allant de 1, risque très faible d'insécurité alimentaire à 5, risque très élevé.

La communauté de Richmond présente un indice très élevé de risque estimé d'insécurité alimentaire. Les communautés de Windsor et Valcourt présentent toutes les deux un indice élevé de risque d'insécurité alimentaire.

DÉSERT ALIMENTAIRE

Selon l'Indice de désert alimentaire et d'accessibilité aux commerces d'alimentation 2021, des déserts alimentaires urbains sont constatés dans les municipalités de :

- » Richmond
- » Saint-François-Xavier-de-Brompton
- » Val-Joli

RESSOURCES DISPONIBLES DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

(*Liste non exhaustive*)

- » **Tabliers en folie** : offre un service de cuisine collective, des ateliers culinaires thématiques et du dépannage alimentaire (Solidarité-Richmond) dans plusieurs municipalités de la MRC.
- » **Centre d'action bénévole de Valcourt et région** : dépannage alimentaire, cuisine collective, jardin communautaire, popote roulante
- » **Centre d'action bénévole de Richmond**: Popote roulante, dépannage alimentaire



DÉFINITIONS

pour mieux comprendre les données



L'indice de risque d'insécurité alimentaire est calculé à l'aide d'une analyse statistique dite « en composantes principales », qui distribue les cinq indicateurs retenus en deux dimensions comme suit:

- » **Dimension 1** : Proportion de locataires, Proportion de personnes vivant seules, Proportion de population ayant un faible revenu et Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux.
- » **Dimension 2** : Proportion de famille avec enfant monoparentale dirigée par une femme.



Selon l'INSPQ, « [I]l désert alimentaire est un secteur offrant un faible accès à des commerces d'alimentation (épiceries, supermarchés et marchés publics), c'est-à-dire une aire de diffusion (AD) dans laquelle les résidences sont situées en moyenne à plus de 1 kilomètre d'un commerce d'alimentation en milieu urbain et à plus de 16 kilomètres en milieu rural, et caractérisées par une défavorisation matérielle très élevée (quintile 5). » [4]



ANALYSE DES BESOINS

ce que disent les données

- ✓ Collecter des données locales sur les bénéficiaires de dépannage alimentaire afin de mieux cibler les causes de l'insécurité alimentaire ainsi que les groupes vulnérables sur le territoire, dans le but d'établir une stratégie adaptée.
- ✓ Assurer l'accès à des commerces d'alimentation offrant une nourriture suffisante, saine et nutritive dans un périmètre acceptable sur l'ensemble du territoire du Val-Saint-François.
- ✓ Développer ou renforcer des systèmes alimentaires durables sur le territoire, en impliquant l'ensemble de la communauté pour des actions ancrées, réfléchies et engagées



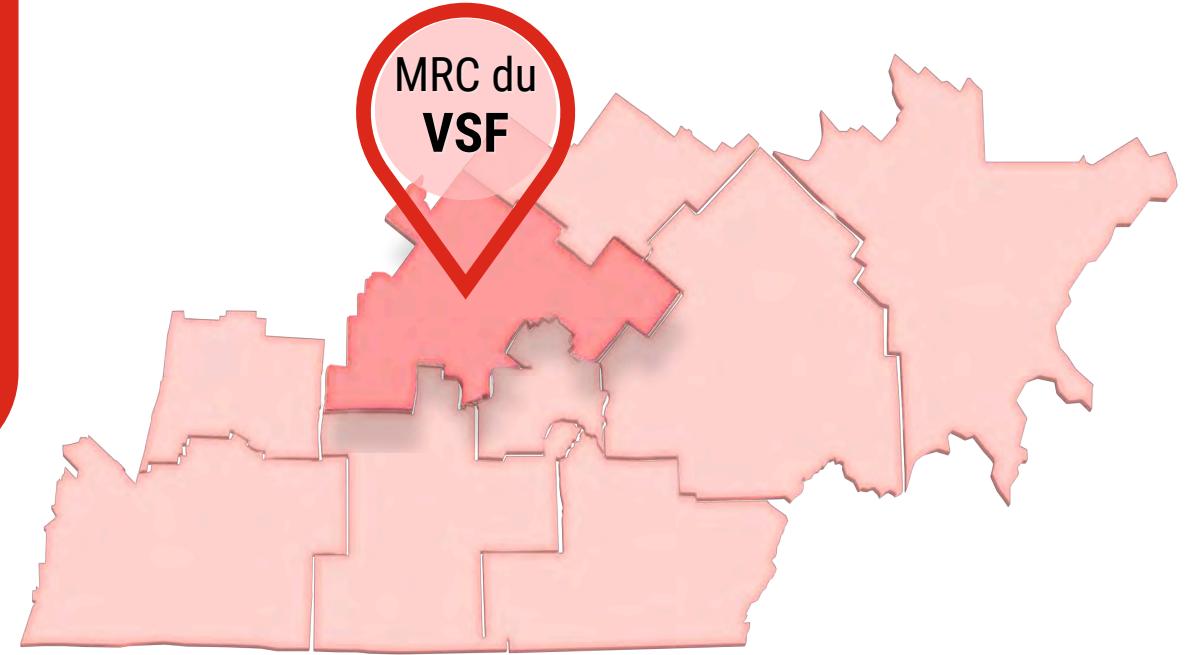
Centraide
Estrie



oedc

Observatoire estrien du développement
des communautés

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



LOGEMENT

Le logement constitue le poste budgétaire le plus important des ménages. Le coût du logement a une incidence directe sur la capacité des ménages à se nourrir, se vêtir, se déplacer, se divertir, participer à la vie collective ainsi qu'à maintenir une santé mentale et physique saine. En bref, le coût et la qualité du logement ont un impact majeur sur l'actualisation du droit de vivre dans la dignité.

La crise du logement est généralisée, touchant les milieux urbains comme les milieux ruraux, et s'accentue d'année en année. Les problèmes liés à l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité du logement appellent des actions complexes, concertées, et intersectorielles. [5]

LES INDICATEURS RETENUS

MARCHÉ DE L'HABITATION

La MRC du Val-Saint-François compte une plus forte proportion de propriétaires occupants que l'ensemble de l'Estrie. En effet, les trois quarts des ménages de la MRC sont propriétaires de leur logement. Le territoire est tout de même affecté par l'envolée des prix des logements des dernières années. Le côté négatif peut être une faible offre et peu de diversité pour les jeunes ménages ou encore pour les personnes âgées désirant diminuer la charge d'entretien en quittant leur propriété.

Les frais mensuels moyens de logement, pour les ménages locataires, sont considérablement plus bas dans la MRC du Val-Saint-François qu'en Estrie. Ceci s'explique probablement par une plus faible diversité, ainsi qu'une plus faible demande pour les logements locatifs par le passé, exerçant une moins forte pression sur les prix.

Le taux d'inoccupation, c'est-à-dire la proportion de logements locatifs vacants, était de 2 % à Richmond et 2,3 % à Windsor en octobre 2020, ce qui indique un resserrement du marché locatif. On évalue généralement le taux d'équilibre du marché à 3 % d'inoccupation. Il peut s'avérer difficile pour les ménages du Val-Saint-François de trouver un logement vacant correspondant à leurs besoins. Le taux d'inoccupation n'est pas calculé à l'échelle régionale.

ÉTAT DES LOGEMENTS

Le rythme de construction a été constant dans la MRC du Val-Saint-François, avec une proportion de 10 % à 15 % des logements datant de chaque décennie depuis les années 1960. Cependant, ce rythme semble ralentir, avec seulement 1405 construits depuis 2001. Compte tenu du faible taux d'inoccupation, le ralentissement du rythme de construction est préoccupant.

Année de construction	VSF Proportion	Estrie Proportion
1960 ou avant	29,4 %	23,2 %
1961-1980	29,4 %	26,9 %
1981-1990	11,9 %	13,5 %
1991-2000	9,3 %	10,5 %
2001-2010	4,4 %	12,8 %
2011-2021	10,3 %	13,2 %

Un peu moins de ménages locataires rapportent des besoins impérieux en matière de logement Val-Saint-François qu'en Estrie. La faible disponibilité de logements locatifs, ainsi que la faible diversité de ceux-ci contribue à ce phénomène.



6,2 %

Ménages locataires ayant des besoins impérieux en matière de logement

En Estrie ➡ **7,1 %**

74,7 %

Proportion de propriétaires résidents

En Estrie ➡ **62,2 %**

606 \$

Frais de logement

mensuels moyens (locataires)

En Estrie ➡ **743 \$**

DÉFINITIONS

pour mieux comprendre les données



Besoin impérieux en matière de logement: un ménage vit dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'au moins l'un des indicateurs de qualité, d'abordabilité ou de taille du logement, et devrait consacrer 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement acceptable dans sa collectivité [6].

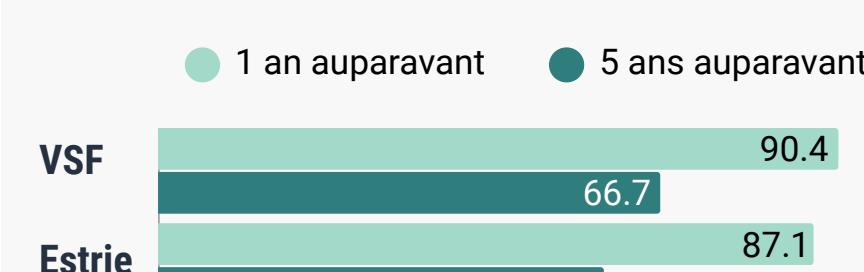
Taux d'effort en logement: Le taux d'effort représente la part du revenu accordée aux frais de logement. La norme d'abordabilité reconnue par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et des organismes québécois d'habitation est établie à 30% des revenus bruts. Dépasser ce seuil compromet la réponse à d'autres besoins essentiels, tels que l'alimentation, la santé, l'éducation, etc. [7]

MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

On note une forte stabilité résidentielle dans la MRC du Val-Saint-François comparativement à l'ensemble de l'Estrie. Les ménages locataires sont généralement plus mobiles, et leur moins grand nombre dans la MRC influe favorablement cet indicateur.

Des ménages qui demeurent plus longtemps dans un même logement ou secteur s'y enracent davantage, établissent des liens et développent un sentiment d'appartenance, ce qui est positif pour la communauté dans son ensemble.

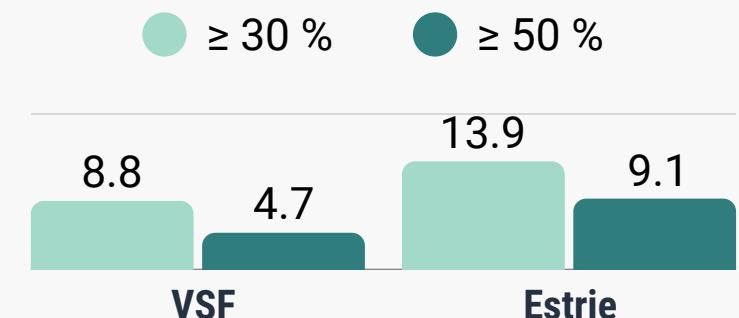
% de la population résidant dans le même logement



TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES

Une plus faible proportion des ménages, propriétaires et locataires, consacrent 30% ou 50 % ou plus de leur revenu pour se loger dans le Val-Saint-François qu'en Estrie. En plus que le revenu médian des résidents de la MRC est supérieur à la région, les frais de logement y sont aussi plus faibles.

Ménages consacrant 30 ou 50 % ou + de leur revenu annuel brut aux frais de logements



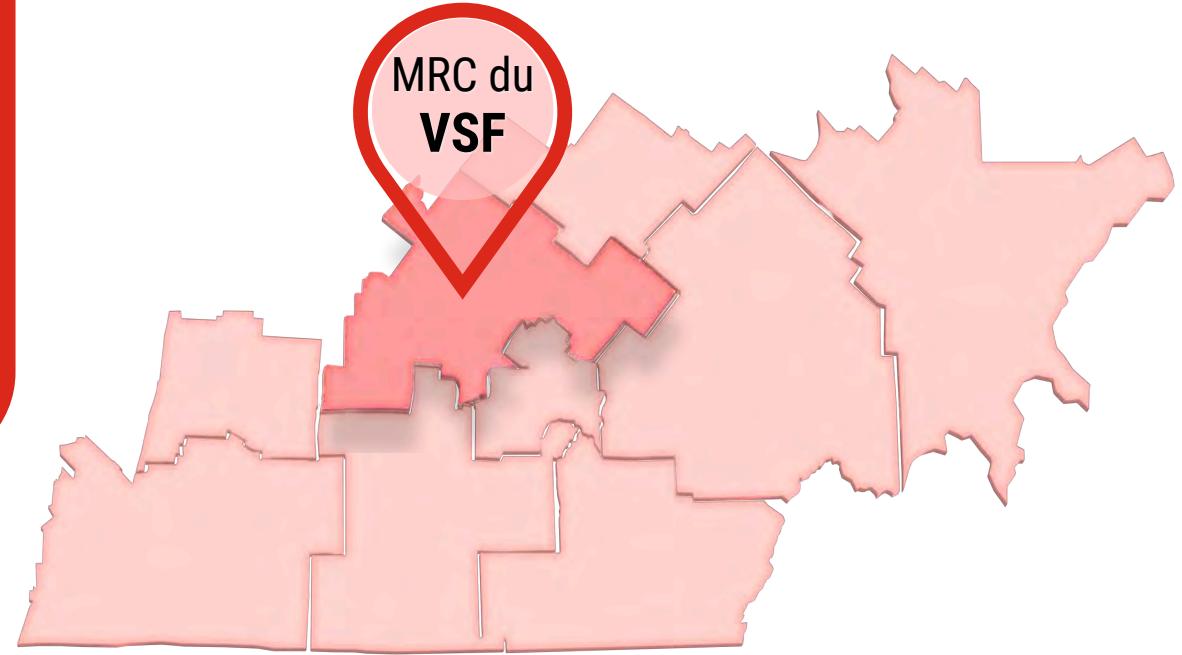
ANALYSE DES BESOINS

ce que disent les données

✓ Analyser les besoins de la population en termes de logements locatifs, notamment ceux des jeunes ménages, ceux des nouveaux arrivants et ceux des personnes âgées qui souhaitent se départir de leur propriété

✓ Soutenir le développement de logements locatifs, y compris hors marché, de typologies répondant aux besoins identifiés chez les clientèles cibles

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



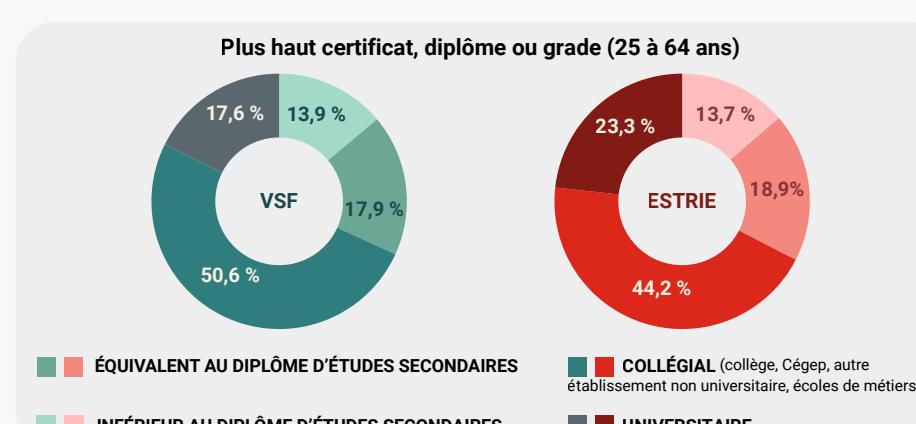
LITTÉRATIE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La littératie est primordiale pour prendre des décisions éclairées, atteindre ses objectifs personnels et bien évoluer en société. Un faible niveau de littératie, de même qu'un faible niveau de scolarité, influencent négativement l'intégration et le maintien en emploi, la stabilité financière et même la santé. Un faible niveau de littératie des parents affecte également le développement de l'enfant, et sa réussite éducative. Au niveau de la société, cela peut causer un ralentissement de la croissance du PIB, une difficulté à combler certains postes, de même qu'un affaiblissement de la participation citoyenne et de l'engagement communautaire [10].

LES INDICATEURS RETENUS

NIVEAU DE SCOLARITÉ

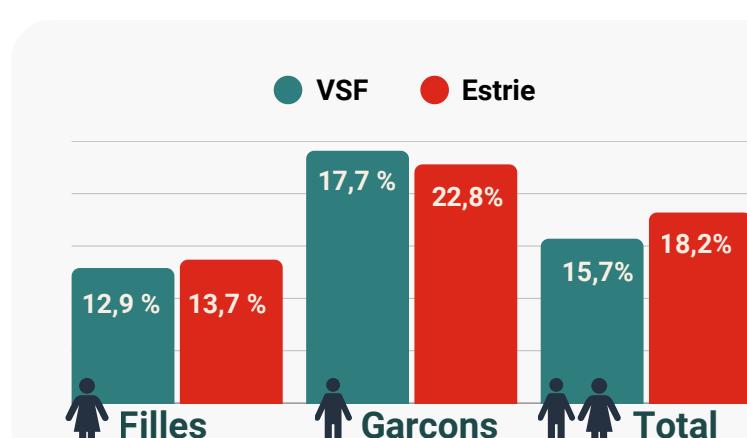
Dans la MRC du Val-Saint-François, plus d'hommes que de femmes ont un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaire, alors que plus de femmes que d'hommes ont un niveau de scolarité universitaire. Dans les deux cas, l'écart est près de 10 points de pourcentage.



La MRC compte une proportion de personnes ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaire semblable à l'Estrie, et plus de diplômés collégiaux.

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME

Dans le Val-Saint-François, 16 % des jeunes quittent la formation générale sans diplôme. Ce sont le quart des garçons qui quittent la formation générale sans diplôme. Les filles sont significativement moins nombreuses dans cette situation en 2022 que leur contrepartie estrienne.



VULNÉRABILITÉ À LA MATERNELLE

Une proportion des enfants du Val-Saint-François quasi-égale à celle de l'Estrie présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement. L'Estrie, quant à elle, présente déjà une proportion significativement supérieure à l'ensemble du Québec (28,7 %).

30,3 %

Vulnérabilité à la maternelle dans au moins un des 5 domaines de développement

En Estrie ➡ 30,2 %

La fréquentation d'un milieu de garde stable et de qualité ainsi que le fait de jouer fréquemment et longtemps à l'extérieur influencent positivement le développement de l'enfant. À l'inverse, le fait de grandir dans une famille non francophone, dans un ménage défavorisé économiquement, dans une famille monoparentale ou recomposée ainsi que dans une famille dont les parents sont sans diplôme d'études secondaires accroissent les risques de vulnérabilité.

NIVEAU DE LITTÉRATIE

Plus d'une personne sur deux résidant dans la MRC du Val-Saint-François ont un niveau de littératie inférieur au niveau 3, proportion supérieure à la population estrienne. Ces personnes ont de la difficulté à lire des textes longs ou denses qui nécessitent l'interprétation de l'information.

56,3 %

Proportion de la population de 15 ans et plus qui présente un indice de littératie sous le niveau 3 (2021)

En Estrie ➡ 53,4 %

Ces personnes présentent une moins grande réussite éducative, des limitations sur le marché de l'emploi et sont plus à risque d'être victime d'accidents de travail. De plus, elles prennent plus de temps à se rétablir, et sont plus enclines à faire mauvais usage de médicaments (mécompréhension de la posologie ou des contre-indications) [10].

DÉFINITIONS

pour mieux comprendre les données



Les cinq domaines de développement de l'enfant sont : la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier et les habiletés de communication et connaissances générales [8].

Il existe 6 niveaux de littératie, les compétences qui leur sont associées sont [9] :

- **Inférieur au niveau 1** : utiliser seulement un vocabulaire de base et être capable de lire des textes courts sur des sujets familiers.
- **Niveau 1** : lire des textes relativement courts présentant une seule information.
- **Niveau 2** : faire le lien entre le texte et l'information, dans un texte avec deux informations ou plus.
- **Niveau 3** : lire des textes denses ou longs nécessitant d'interpréter et de donner du sens aux informations.
- **Niveau 4** : évaluer des textes longs et complexes exigeant des connaissances préalables.
- **Niveau 5** : savoir intégrer, évaluer, synthétiser plusieurs textes et leurs subtilités. Nécessite des connaissances préalables spécialisées et la compréhension de la logique et de concepts.

ANALYSE DES BESOINS

ce que disent les données

- ✓ Encourager la persévérance scolaire au secondaire, particulièrement auprès des garçons
- ✓ Rendre accessibles des installations et activités favorisant le développement de l'enfant dans différents domaines
- ✓ Soutenir les efforts en alphabétisation, en formation aux adultes et en formation continue pour améliorer la littératie des adultes en emploi ou aptes à travailler



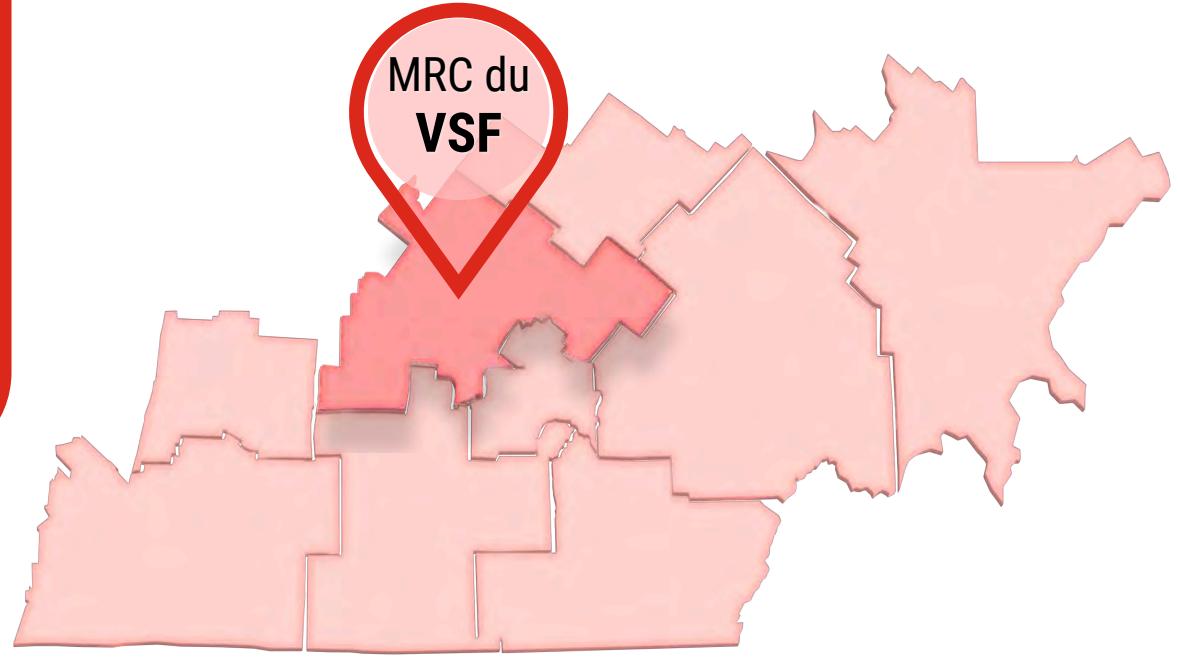
Centraide
Estrie



oedc

Observatoire estrien du développement des communautés

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



SANTÉ MENTALE

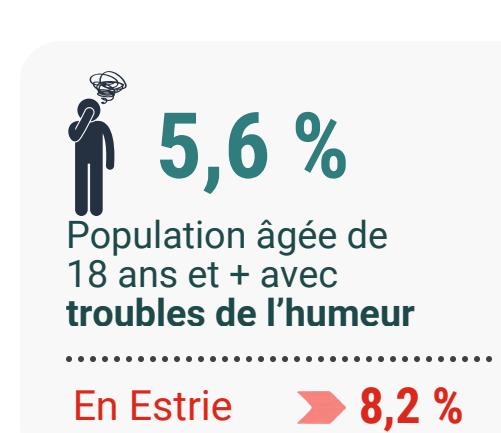
La santé mentale est un état de bien-être par lequel une personne arrive à « gérer le stress, à vivre dans un état d'équilibre et en harmonie avec ses forces, mais également ses faiblesses » [11]. Au Canada, environ 1 personne sur 5 vivra un enjeu de santé mentale ou recevra un diagnostic de trouble mental [12]. Les personnes vulnérables socialement et économiquement sont celles qui sont le plus à risque.

LES INDICATEURS RETENUS

TROUBLES DE L'HUMEUR

Les troubles de l'humeur incluent entre autres la dépression, le trouble bipolaire et la dysthymie.

La proportion de la population présentant un trouble de l'humeur est semblable dans la MRC du Val-Saint-François est inférieur à l'ensemble de l'Estrie. Elle a diminué dans la MRC, mais est en hausse en Estrie entre 2018 et 2022.



TROUBLES ANXIEUX

Les troubles anxieux incluent entre autres les phobies, l'anxiété sociale, le trouble panique, le trouble d'anxiété généralisée ou encore le trouble obsessionnel-compulsif.

La proportion de la population présentant un trouble anxieux est semblable dans la MRC du Val-Saint-François que dans l'ensemble de l'Estrie. Elle est resté stable dans la MRC, mais est en hausse en Estrie entre 2018 et 2022.



DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

La détresse psychologique constitue un indicateur précoce d'atteinte à la santé mentale qui identifie, dans une population, les personnes qui sont plus à risque d'être atteintes de dépression ou d'anxiété [13].

Une proportion significative de la population, soit près d'une personne sur cinq, présente un niveau de détresse psychologique élevée, tant dans la MRC du Val-Saint-François qu'en Estrie. À l'échelle de la MRC comme à celle de l'Estrie toutefois, cette proportion a connu une diminution marquée entre 2018 et 2022.



RESSOURCES DISPONIBLES DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS (Liste non exhaustive)

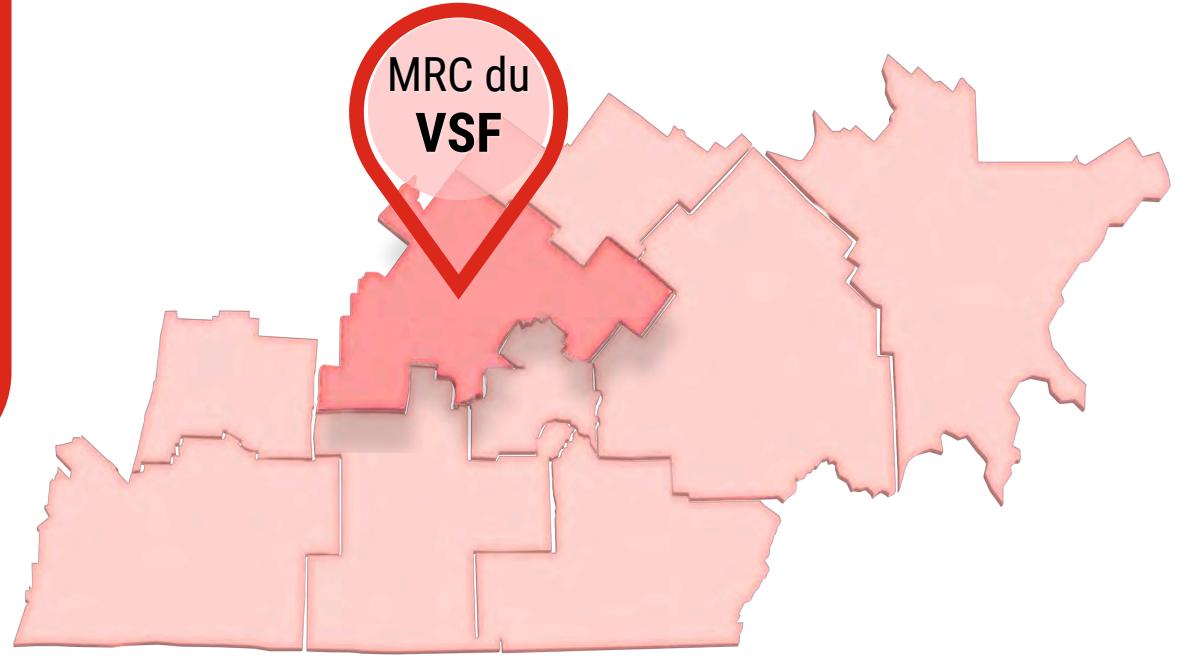
➤ **Le Rivage du Val-Saint-François** : une ressource alternative et communautaire qui a pour mission de soutenir les démarches de réinsertion et le maintien dans la communauté des personnes vivant ou ayant vécu avec des enjeux de santé mentale.

ANALYSE DES BESOINS

ce que disent les données

- ☑ Favoriser l'accessibilité aux services de promotion, de prévention et de soins en matière de santé mentale communautaires, publics et privés, sur l'ensemble du territoire
- ☑ Accentuer les efforts auprès des groupes vulnérables, notamment les hommes, qui sont généralement plus réticents à demander de l'aide, et les femmes, dont une plus forte proportion présente un niveau élevé de détresse psychologique

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



ITINÉRANCE

L'itinérance est un processus qui amène une personne à vivre de plus en plus en retrait de la société causé par l'accumulation, tout au long du parcours de vie d'une personne, d'événements pouvant mener à un bris des liens avec les personnes et les ressources de son entourage. L'itinérance se caractérise par l'impossibilité d'avoir ou de conserver un chez-soi. Elle se caractérise aussi par la difficulté à maintenir des relations avec les autres et à participer activement à la société. L'itinérance peut être situationnelle, cyclique ou chronique. Elle peut également être visible (dormir dans la rue ou dans un refuge) ou cachée (dormir dans sa voiture, être temporairement hébergé chez un ami, demeurer dans une situation de violence ou d'abus, obtenir un gîte en échange de faveurs sexuelles, etc.) [14, 15].

L'itinérance inclut également les situations de logement provisoire, notamment dans un refuge ou hébergement transitoire pour victimes de violence familiale, ou encore l'hébergement pour soins sans garantie de logement permanent par la suite, ainsi que les personnes à risque d'itinérance, soient celles dont la situation de logement est précaire en raison de facteurs autres que le logement (situation d'emploi précaire, menace d'expulsion, problème de santé mentale et/ou de consommation d'alcool ou de drogues, etc.) [16].

LES INDICATEURS RETENUS

L'itinérance dans le Val-Saint-François par le passé était surtout de l'itinérance invisible, mais depuis l'été 2024, on en voit de plus en plus. À Windsor, 6 à 8 personnes ont été repérées, mais il n'y a pas d'organisme d'hébergement dans la ville ou la MRC pour les accueillir.

Ce sont plus souvent des jeunes hommes, dans la début vingtaine. Faute de services et ressources appropriées sur le territoire, ces personnes sont dirigées vers Sherbrooke.

Difficile de justifier l'ajout ou le maintien de ressources spécialisées dans un contexte rural ou de faible densité urbaine, où les besoins sont dispersés et peu documentés.

Difficile d'appliquer les approches traditionnelles en milieu rural. Il est nécessaire de développer des approches créatives et adaptées aux réalités des milieux ruraux pour répondre efficacement aux besoins en lien avec l'itinérance.

La proximité de Sherbrooke facilite le référencement vers un territoire avec plus de services.

ANALYSE DES BESOINS ce que disent les données

- ✓ Mettre en place des ressources et des solutions adaptées aux besoins divers des personnes en situation ou à risque d'itinérance au niveau local (municipal ou MRC)
- ✓ Rejoindre, comprendre, soutenir et accompagner les personnes en situation ou à risque d'itinérance vers les ressources et services appropriés
- ✓ Créer et/ou soutenir des espaces de réinsertion sociale pour les personnes en situation ou à risque d'itinérance
- ✓ Développer davantage de logements abordables (sociaux et communautaires), particulièrement de petits logements pour personnes seules

RESSOURCES DISPONIBLES DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

(Liste non exhaustive)

➤ **Maison de la famille Les Arbrisseaux** : soutien d'une ressource en intervention de proximité spécialisée en logement et en itinérance pour assister les personnes à risque ou en situation d'itinérance à se loger.



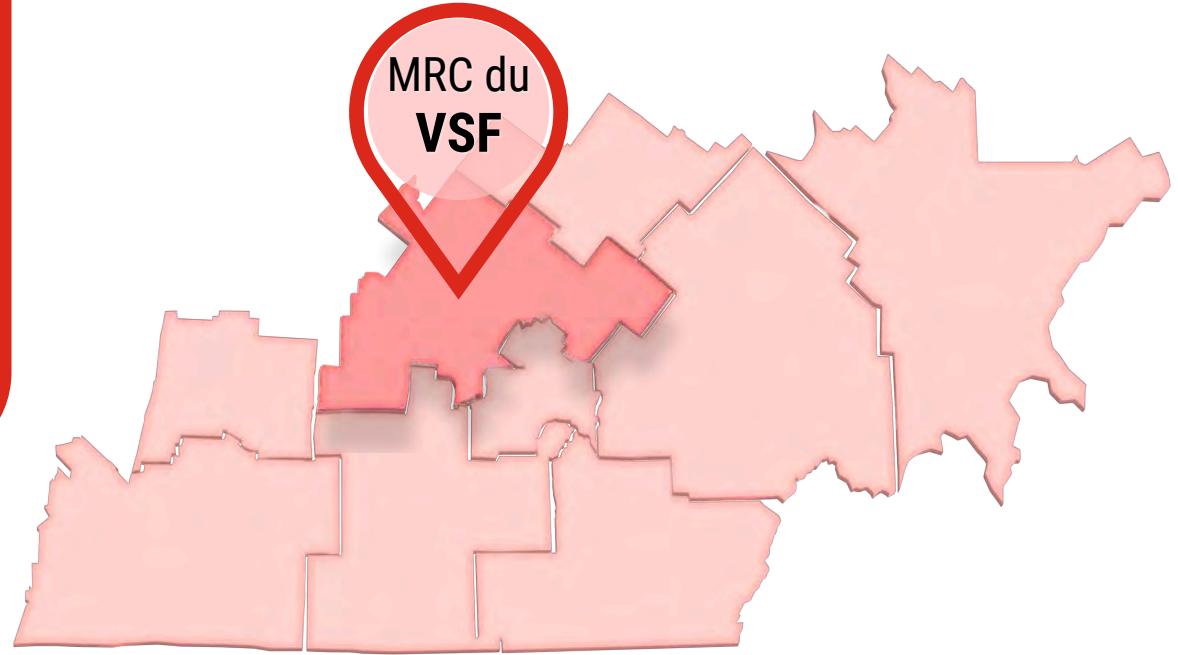
**Centraide
Estrie**



oedc

Observatoire estrien du développement
des communautés

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



IMMIGRATION

La proportion de la population québécoise issue de l'immigration est en croissance [17]. Les personnes immigrantes arrivent ici sous différents statuts, au terme de parcours pluriels parfois difficiles, voire traumatisques. Elles apportent avec elles un riche bagage culturel et professionnel, mais présentent également des besoins particuliers, notamment en matière de francisation, et font face à des défis parfois insoupçonnés par la société d'accueil, comme la reconnaissance des compétences et diplômes, l'intégration à l'emploi et à la communauté d'accueil, la navigation au sein des institutions et services publics, etc. Sherbrooke et Granby sont reconnues comme des villes d'accueil pour les réfugiés pris en charge par l'État. Elles offrent des services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles.

LES INDICATEURS RETENUS

POPULATION IMMIGRANTE

Seul 1,7 % de la population vivant dans la MRC du Val-Saint-François est issue de l'immigration (555 personnes), contre 5,6 % en Estrie. Au moment du dernier recensement (2021), 0,1 % de la population du Val-Saint-François était constituée de personnes ayant récemment immigré (5 ans ou moins), contre 1,1 % en Estrie. Au total, 0,8 % de la population vivant dans la MRC ne sont pas citoyens canadiens, soient quelques 300 personnes.

La population du Val-Saint-François compte également 125 résidents non permanents (5 170 en Estrie).

	VSF	Estrie
	Effectif	%
Population issue de l'immigration		
555	1,7 %	
Population issue de l'immigration récente (5 ans ou moins)		
40	0,1 %	
Résidents non permanents		
125	0,4 %	
Population n'ayant pas le statut de citoyen canadien		
250	0,8 %	
		26 950 5,6 %
		5 545 1,1 %
		5 170 1,2 %
		13 670 2,8 %

CATÉGORIES D'ADMISSION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Sherbrooke et Granby font partie des 14 villes de destination pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État, ceci a eu un impact historique sur le nombre d'immigrants dans ces deux villes (cas unique de deux villes de destination dans une même région administrative).

Immigrants économiques	VSF 40 %	Estrie 43,1 %
Immigrants parrainés par la famille	44 %	21,3 %
Réfugiés	16 %	35 %
Autres immigrants	0 %	0,7 %

RESSOURCES DISPONIBLES DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS (Liste non exhaustive)

- **Valcourt 2030** : offrent des services à tous, incluant les travailleurs temporaires nouvellement installées dans la région.
- **Maison de la famille Les Arbrisseaux**: organise et anime des rencontres pour personnes issues de l'immigration autour de thématiques différentes.
- **Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC)**: ouverture de dossier, aide personnalisée dans les démarches d'installation

Une nouvelle réalité fait son apparition depuis quelques années, soit l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires. Cette réalité est toutefois peu documentée, il est par conséquent difficile d'avoir un portrait juste de cette réalité en constante évolution. Nous pouvons toutefois percevoir l'impact sur ce groupe populationnel de la présence de déserts alimentaires, de la pénurie de logements de même que des services de transport collectifs limités ou inexistantes en milieu rural. Cette population peut également avoir besoin, occasionnellement, de services en santé mentale ou en sécurité alimentaire, entre autres.



DÉFINITIONS

pour mieux comprendre les données

Personnes immigrantes : Les personnes ayant le statut d'immigrant reçu ou celui de résident permanent ainsi que celles qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont considérées comme étant des « personnes immigrantes » [17].

Résidents permanents : un résident permanent est une personne qui n'est pas citoyenne canadienne mais qui a légalement obtenu la permission de vivre et de résider au Canada de façon permanente. Ce statut confère aux individus le droit de vivre, de travailler ou d'étudier n'importe où au pays et donne accès à la plupart des avantages sociaux, y compris les soins de santé. Depuis 2022, le terme résident permanent a remplacé le terme « immigrant reçu » était autrefois utilisé auparavant. [18].

Personne non résidente permanente : Les « personnes résidentes non permanentes » sont des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne, le statut d'immigrant reçu ou celui de résident permanent [17]. Par exemple, des étudiants ou des travailleurs étrangers temporaires.

Catégories d'admission des personnes immigrantes [19]

Immigrants économiques (primaires et secondaires) : Personnes sélectionnées car elles sont en mesure de contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre. Les personnes immigrantes économiques peuvent être des demandeuses principales ou des demandeuses secondaires (personne identifiée comme conjoint ou personne à charge par le demandeur principal).

Immigrants parrainés par la famille : Personnes qui ont été parrainées par un résident permanent ou par un citoyen canadien et qui ont elles-mêmes obtenu le statut de résident permanent du fait de leur lien de parenté avec leur parrain (conjoint ou conjointe, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre). On emploie parfois les termes « catégorie du regroupement familial » ou « réunification familiale » pour faire référence à cette catégorie d'admission.

Réfugiés (demandeurs d'asile) : Personnes immigrantes qui ont reçu le statut de résident permanent en raison du fait qu'elles ont une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine.

Autres personnes immigrantes : Personnes immigrantes ayant reçu le statut de résident permanent dans le cadre d'un programme autre que ceux visant les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille et les personnes réfugiées.

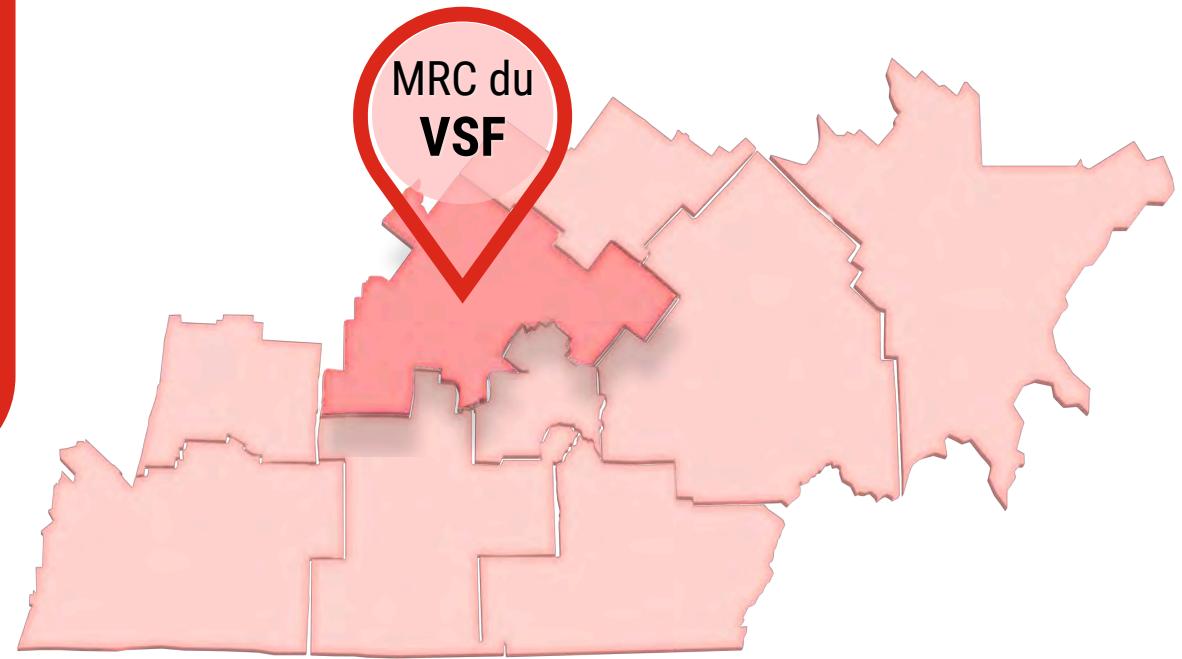


ANALYSE DES BESOINS

ce que disent les données

- ✓ Offrir des services d'accompagnement personnalisés (avec les employeurs, en partenariat, sous forme de mentorat, etc.).
- ✓ Bonifier l'offre de services d'accueil communautaire.

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



CULTURE

« Les droits culturels sont les droits d'une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité, et d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création. » La culture est ce qui permet le tissage des liens, la circulation du sens. Sans ces liens, l'individu n'a pas accès aux ressources qui sont nécessaires à l'exercice de tous ses autres droits. L'action culturelle est effectivement primordiale, car elle porte sur la reconnaissance de la dignité des personnes, sur leur capacité à choisir, recevoir et donner leurs propres ressources [20].

LES INDICATEURS RETENUS

Une particularité du Val-Saint-François est l'absence d'une ville-centre. Elle compte plutôt cinq villes populaires, réparties sur trois pôles économiques. Les services pour la population sont donc difficiles à organiser et certaines municipalités se tournent plus vers Sherbrooke.

Malgré son caractère rural, la MRC dispose d'une infrastructure culturelle diversifiée comprenant plusieurs bibliothèques, le centre d'art de Richmond, le centre Yvonne L. Bombardier à Valcourt et divers musées. Cette offre bénéficie de programmes permettant de rendre certaines activités gratuites ou à prix réduit, notamment celles liées aux bibliothèques.

Le budget culturel de la MRC s'élève à 50 000 \$ annuellement, un montant peu élevé compte tenu de l'étendue du territoire. Une entente de développement culturel existe, ciblant la diversité culturelle, mais elle soutient souvent les mêmes organismes. La MRC soutient financièrement les projets sans les porter directement.

Les principaux défis identifiés sont le financement, les ressources humaines et la vision politique. Le sous-financement est l'obstacle majeur à l'accessibilité culturelle pour l'ensemble de la population, puisque les organismes sont limités dans leurs offres de services. Le recrutement de bénévoles pose problème, avec une moyenne d'âge de 75 ans, soulevant des questions de renouvellement générationnel de ces ressources. D'un point de vue politique, les élus ne considèrent pas la culture comme une priorité, notamment voyant difficilement les liens entre la culture et les enjeux sociaux. Leur soutien aux initiatives culturelles est donc limité.

L'offre culturelle dans le Val-Saint-François n'est pas toujours adaptée au besoins de la population, principalement à cause des défis géographiques. Tandis que les pôles principaux arrivent à répondre partiellement aux besoins, les villages périphériques restent sous-desservis. En conséquence, les activités financées ont une faible participation. Le territoire bénéficie tout de même d'un réseau d'artistes et d'artisans bien structuré, avec des centres de création qui attirent d'autres artistes. Cependant, l'absence de ville-centre complexifie l'organisation et la coordination de ces activités.

ANALYSE DES BESOINS *ce que disent les données*

- ✓ Soutenir le déploiement d'une offre culturelle accessible géographiquement sur l'ensemble du territoire du Val-Saint-François.
- ✓ Mettre en place et promouvoir des incitatifs financiers pour favoriser l'accessibilité aux activités culturelles pour les populations vulnérables et à faible revenu.
- ✓ Pour assurer la pérennité d'organisations culturelles face au vieillissement des bénévoles et l'absence d'une ville centre : développer des stratégies de renouvellement générationnel et de coordination territoriale de l'offre culturelle.
- ✓ Sensibiliser les élus aux enjeux socioculturels afin d'améliorer le soutien politique et financier aux initiatives d'accessibilité culturelle.



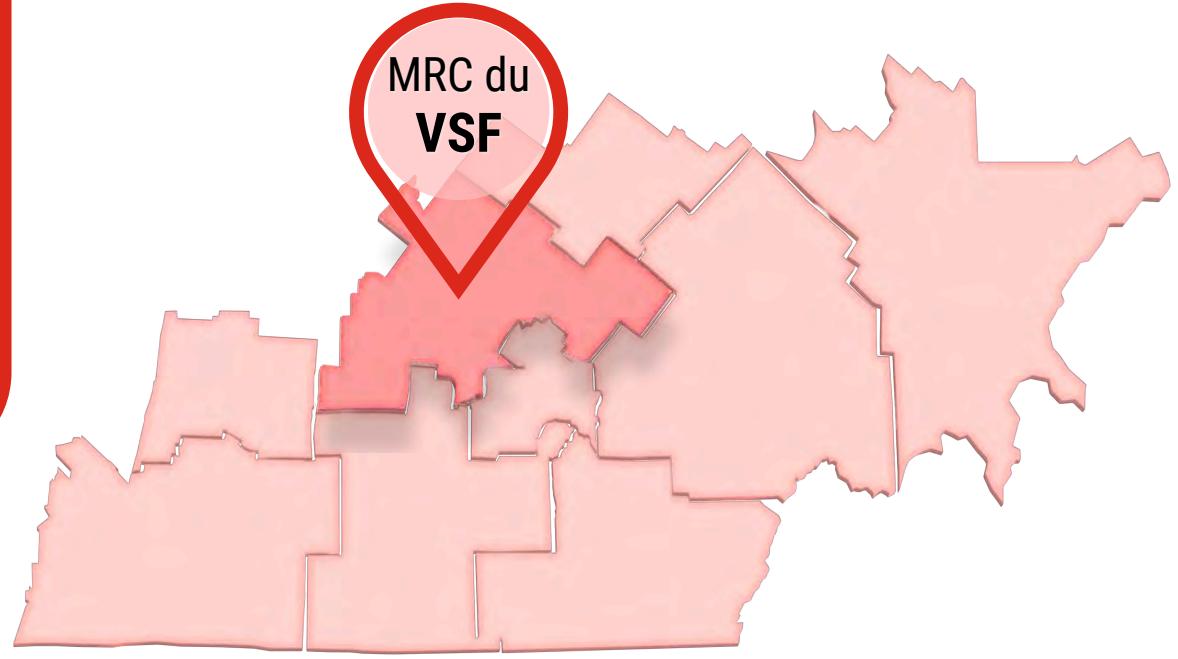
Centraide
Estrie



oedc

Observatoire estrien du développement
des communautés

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



PRIORITÉS LOCALES

Des priorités d'actions régionales ont été établies par la Table des MRC de l'Estrie, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029. Ainsi, un réseau de partenaires s'est mobilisé dans chacune des MRC de l'Estrie entre l'automne 2024 et l'hiver 2025 pour identifier les priorités locales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces priorités identifiées par le milieu sont ici juxtaposées aux priorités tirées de l'exercice d'analyse des besoins réalisée dans les pages précédentes.

BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS LOCAUX DANS LE CADRE DU FQIS (PRIORITÉS LOCALES)

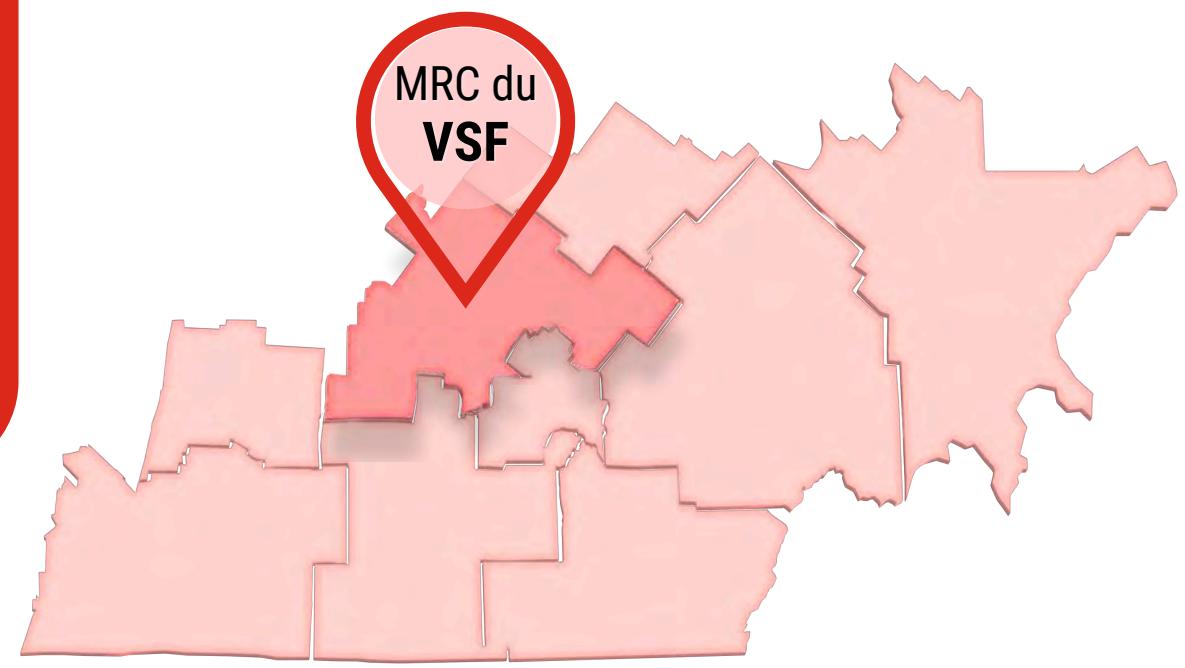
	MOBILITÉ ET TRANSPORT Favoriser la mobilité et la capacité de se déplacer des populations vulnérables sans moyen de transport
	APPROCHE DE PROXIMITÉ Promouvoir l'approche de proximité pour renforcer la présence et la disponibilité des services dans les milieux de vie pour les personnes isolées en situation de pauvreté

ANALYSE CROISÉE : BESOINS IDENTIFIÉS PAR L'ANALYSE THÉMATIQUE ET PRIORITÉS LOCALES

	Les services et approches de proximité et la mobilité, deux thématiques qui ne faisaient pas partie des thématiques analysées, sont identifiées comme une priorité du plan d'action 2024-2029 par les partenaires locaux.
	L'analyse croisée révèle que les besoins sociaux dans le Val-Saint-François sont interconnectés, et la mobilité constitue un facteur déterminant pour l'accès à l'ensemble des services.
	Quatre groupes de besoins interdépendants émergent de l'analyse: l'insertion socioéconomique lie l'employabilité, la formation et l'accès au logement, des conditions qui viennent améliorer les autres dimensions. Agir sur l'accès aux services, tant au niveau de leur disponibilité que de l'accès géographique par le transport, augmente les opportunités de briser l'isolement et répondre aux besoins de personnes vulnérables.
	Les thématiques du logement et de l'itinérance ressortent comme des enjeux importants, même s'aggravant. Cependant, les actions à poser en matière de logement sont toutefois complexes, coûteuses, et ne relèvent pas des partenaires de l'Alliance.
	Malgré une offre culturelle bien établie sur l'ensemble du territoire, l'accès aux services en culture peut être difficile pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport. Sachant que l'accès à la culture est une manière de briser l'isolement, la stratégie d'action de favoriser la mobilité des populations vulnérables pourrait améliorer l'accès aux services pour ces personnes.



PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



RÉFÉRENCES

SOURCES GÉNÉRALES

- » Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation. Tableau de bord des municipalités de l'Estrie, version du 24 mai 2024, consulté le 10 octobre 2024, disponible à l'adresse : <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/sante-publique/portrait-des-communautes/>
- » Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (consulté le 8 octobre 2024).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- » Banques alimentaires du Québec (2024). Bilan-Faim Québec 2024.
- » [1] Banque mondiale (2025). Qu'est-ce que la sécurité alimentaire? [En ligne], <https://www.banquemonde.org/fr/topic/agriculture/brief/food-security-update/what-is-food-security#:~:text=Selon%20la%20d%C3%A9finition%20qui%20en,satisfaire%20leur%20besoins%20%C3%A9nerg%C3%A9tiques%20et>
- » [2] Institut national de santé publique du Québec (2025). Inégalités sociales de santé - L'insécurité alimentaire. Consulté le 14 avril 2025 [En ligne] <https://www.inspq.qc.ca/indicateur/suivre-les-inegalites-sociales-de-sante-au-quebec/insecurite-alimentaire>
- » [3] CIUSSSE - CHUS (2023). L'Insécurité alimentaire en Estrie, Vision Santé Publique, no 71, décembre 2023.
- » [4] Institut national de santé publique (2025). Indices de désert alimentaire et d'accessibilité aux commerces d'alimentation. Consulté le 14 avril 2025 [En ligne] <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indices-de-desert-alimentaire-et-d-accessibilite-aux-commerces-d-alimentation>

LOGEMENT

- » [5] Réseau estrien en développement social (2023). Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur le plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec.
- » [6] Statistique Canada (2021). Besoins impérieux en matière de logement. Dictionnaire, Recensement de la population, 2021. Consulté le 14 avril 2025 [En ligne] <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=households-menage037>
- » [7] Front d'action populaire en réaménagement urbain (2023). Dossier noir: Logement et pauvreté au Québec, 8e édition.
- » Société canadienne d'hypothèques et de logement (2021). Taux d'inoccupation (%) selon le nombre de chambres par centre (centres de 2 500 à 10 000), Octobre 2020. Enquête sur les logements locatifs.
- » Société canadienne d'hypothèques et de logement (2024). Taux d'inoccupation des maisons en rangées et appartements d'initiatives privés selon le nombre de chambre et le secteur de recensement, région métropolitaine de recensement, Enquête sur les logements locatifs.

LITTÉRATIE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- » [8] ÉCOBES – Recherche et transfert. (2025). Bibliothèque d'indicateurs : thème Petite enfance et parcours au préscolaire, (Institut de la statistique du Québec). Dans Regard 360 [Plateforme]. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- » [9] ÉCOBES – Recherche et transfert. (2025). Bibliothèque d'indicateurs : thème Scolarité des adultes et littératie, (Fondation pour l'alphanumerisation). Dans Regard 360 [Plateforme]. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- » [10] Fondation pour l'alphanumerisation. (2025). Tout sur l'analphabétisme. Consulté le 20 juin 2025 [En ligne] <https://fondationalphabetisation.org/landalphabetisme/tout-sur-landalphabetisme/>

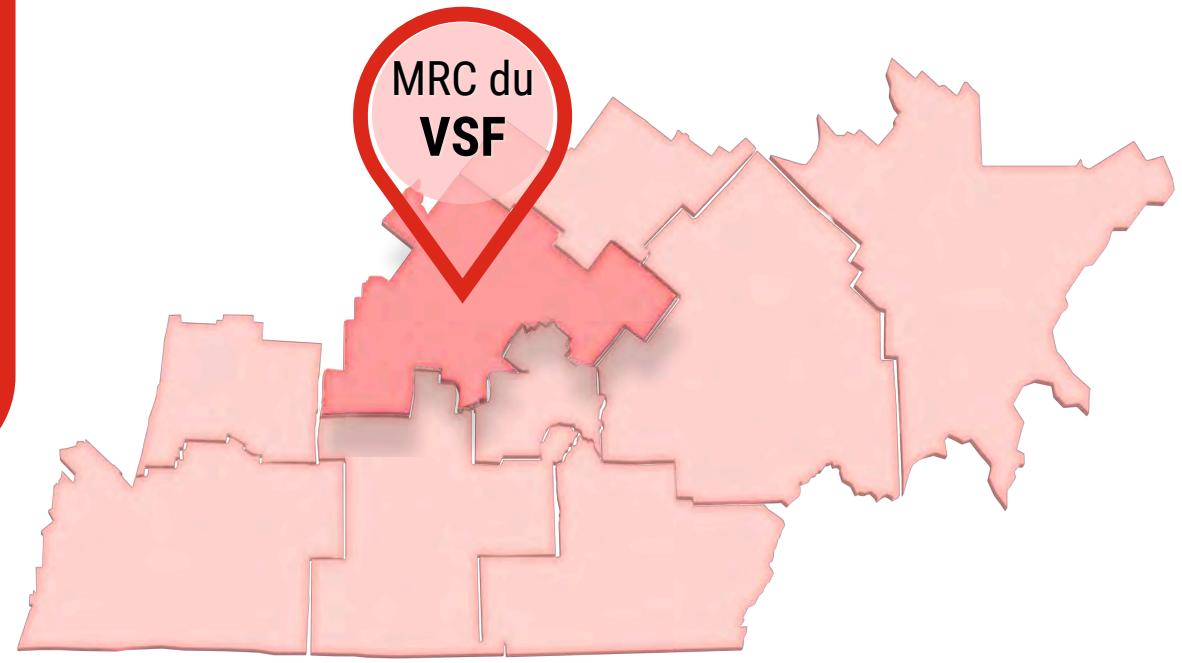
SANTÉ MENTALE

- » [11] APE (2025). La santé mentale, un enjeu important au travail. Consulté le 4 juillet 2025 [En ligne] <https://ape.qc.ca/la-sante-mentale-un-enjeu-important-au-travail/>
- » [12] Direction régionale de santé publique de Montréal (2025). Conseils et prévention - Santé mentale. Consultée le 4 juillet 2025 [En ligne] <https://santepubliquemontreal.ca/conseils-et-prevention/conseils/sante-mentale>
- » [13] INSPQ (2022). Les déterminants de la détresse psychologique élevée liée au travail: résultats de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.
- » Enquête de santé populationnelle estrienne (ESPE) 2018 et 2022, Tableau-synthèse par RLS, Direction de santé publique de l'Estrie.

ITINÉRANCE

- » [14] Gouvernement du Québec (2025). À propos de l'itinérance. Consulté le 4 juillet 2025 [En ligne] <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/itinérance/a-propos>
- » [15] Centraide du Grand Montréal (2025). L'Itinérance. Consulté le 4 juillet 2025 [En ligne] <https://www.centraide-mtl.org/blogue/itinérance/>
- » [16] Gaetz, S.; Barr, C.; Friesen, A.; Harris, B.; Hill, C.; Kovacs-Burns, K.; Pauly, B.; Pearce, B.; Turner, A.; Marsolais, A. (2012) Définition canadienne de l'itinérance. Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- » Entrevue réalisée avec un acteur du milieu oeuvrant en matière d'itinérance.

PORTRAIT TERRITORIAL BESOINS PRIORITAIRES de la MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS



RÉFÉRENCES *suite...*

IMMIGRATION

- » [17] Institut de la statistique du Québec (2025). Statut d'immigration. Vitrine sur le vieillissement de la population et les personnes aînées. Consulté le 10 juillet 2025 [En ligne] <https://statistique.quebec.ca/vitrine/vieillissement/themes/population/statut-immigration>
- » [18] Patrice Brunet Avocats (2025). Qu'est-ce qu'un immigrant reçu au Canada? Consulté le 10 juillet 2025 [En ligne] <https://patricebrunetavocats.com/immigrant-reçu-canada/>
- » [19] Institut de la statistique du Québec (2025). Personnes immigrantes. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Consulté le 10 juillet 2025 [En ligne] <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/demographie/personnes-immigrantes>

CULTURE

- » [20] Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, Administration générale de la Culture (2013). Le droit de participer à la vie culturelle, premier facteur de liberté et d'inclusion sociale, Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Actes de colloque.
- » Entrevue réalisée avec un acteur du milieu oeuvrant dans le secteur de la culture.

PRIORITÉS LOCALES

- » Table des MRC de l'Estrie (2025). Alliance pour la solidarité - Estrie, État de situation: portrait de la région et des territoires en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- » Table des MRC de l'Estrie (2025). Alliance pour la solidarité - Estrie, Plan d'action régional concerté.